

EXISTE-T-IL UNE LOGIQUE DANS LE GENRE DES NOMS COMPOSÉS FRANÇAIS ?

Youssouf OUEDRAOGO

Unité de formation et de recherche en Lettres, Arts et Communication
Département de Lettres modernes
Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo
youed89@yahoo.fr

Résumé : *Le genre des noms composés en français pose problème à certains locuteurs. Le projet de l'article a été de chercher à savoir s'il existe une règle sur le genre des noms composés français. Pour y répondre, en se servant d'un dictionnaire comme corpus, l'analyse a permis de montrer que, dans la grande majorité des cas, il est impossible de formuler une règle générale sur le genre grammatical des noms composés. Les seules formulations possibles de règles le sont par sous-systèmes. Autrement dit, le genre des noms composés reste arbitraire, avec cependant une relative motivation pour certains.*

Mots-clés : *noms composés, genre grammatical, règle.*

Abstract: *The type of compound names in French is problematic for some speakers. The project of the article was to find out if there is a rule on the kind of French compound names. To answer this question, using a dictionary as a corpus, the analysis has shown that, in the vast majority of cases, it is impossible to formulate a general rule on the grammatical gender of compound nouns. The only possible formulations of rules are by subsystems. In other words, the kind of compound nouns remains arbitrary, with however a relative motivation for some.*

Key words : *compound-nouns, grammatical gender, rule.*

Introduction

A des étudiants de trois (03) filières de formations universitaires¹ à qui la question du genre du nom composé « entête » a été posée, la réponse presque unanime fut : « féminin ». Pour eux, ce nom est de ce genre grammatical puisque le constituant nominal « tête » est féminin.

¹ Il s'agit de 03 groupes d'étudiants : 35 de licence 1 de Communication et Journalisme, 87 de master 1 de Lettres modernes et 12 de master 2 de Traduction et Interprétation de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo de l'année universitaire 2014-2015.

Le constat fait sur ce genre d'exercice est que certains locuteurs de la langue française, afin de déterminer le genre des noms composés, s'appuient sur celui d'un des constituants. On sait que, d'une manière générale, le genre en français est arbitraire. Mais celui des noms composés français est-il totalement arbitraire ou existe-t-il une possibilité de le motiver ? Est-il possible de dégager une règle permettant de déterminer le genre des noms composés français à partir de leurs éléments de construction ? Le sens peut-il servir de support à une telle motivation ?

A ces différentes questions de recherche, plusieurs hypothèses peuvent être formulées.

L'hypothèse principale est qu'il est possible d'analyser le genre des constituants du nom composé pour voir si on peut dégager une logique dans la détermination du genre de l'ensemble du composé.

Deux hypothèses secondaires viennent compléter cette hypothèse principale :

Le genre d'un des constituants, notamment le plus important, peut être exploré pour voir si le genre de l'ensemble est le même ;

Le sens peut être examiné pour essayer de déterminer le genre de l'ensemble du composé.

Comme l'analyse grammaticale en générale, celle qui peut être faite sur le genre du composé nominal a un but didactique. Il s'agit, en effet, d'élaborer des contenus et des démarches facilitant l'apprentissage de la langue. C'est pour cette raison que, sur le modèle du petit test indiqué plus haut, la démarche générale de ce travail a consisté en trois moments : un pré-test, l'analyse des composés afin de tenter de formuler de règles sur la détermination de leurs genres et un post-test.

1. Le pré-test

Pour se faire une idée du niveau de connaissance du genre des noms composés par la population-cible d'étudiants retenue et des éventuelles logiques qui sous-tendent les analyses pour déterminer les genres des composés, une enquête a été réalisée auprès de trois (03) groupes de cent trente-quatre (134) étudiants. Un exercice (annexe 1 : pré-test) leur a été soumis au cours de trois séances (une séance par groupe) d'une durée d'une heure. Il s'agissait pour eux d'indiquer le genre de chacun des noms composés soumis et de justifier leurs réponses.

Tous les étudiants ayant participé à l'exercice ont donné un genre (exact ou non) à chacun des noms composés proposés.

Au sujet des réponses sur les justifications du choix du genre, les constats sont les suivants.

Les statistiques

Pour les 35 étudiants de L1 de Communication et Journalisme, 12 n'ont donné aucune justification. Pour les 23 ayant tenté de justifier le choix du genre, 7 ont donné des réponses correctes.

Pour les 87 étudiants de master 1 de Lettres modernes, 2 n'ont donné aucune justification.

Pour les 12 étudiants de master 2 de Traduction et Interprétation, tous ont justifié les choix des genres donnés.

La qualité des justifications

La raison évoquée lors des échanges oraux pour comprendre les absences de justification des choix des genres est que les intéressés ne se sentent pas capables de le faire : les réponses données sur les genres seraient intuitives mais n'auraient pas fait l'objet d'un raisonnement quelconque. On note aussi que certaines réponses incorrectes ont été cohérentes par rapport au choix du genre. Ainsi, la justification du genre des composés donnés pour féminins (par exemple « tête à tête » et « sous-main ») est que l'ensemble est féminin parce que le nom « tête » et « main » sont de genre féminin.

En terme de bilan, on constate que, pour la population concernée, plus le niveau d'études est élevé plus les réponses sont meilleures tant du point de vue de la correction du choix du genre que de la justification : il y a de moins en moins d'absences de justifications et celles qui sont données sont de plus en plus de qualité (correctes ou cohérentes). Mais, dans tous les cas, les résultats sont peu satisfaisants.

2. L'analyse des composés et les tentatives de formulations de règles

Au regard des difficultés constatées dans la détermination du genre des noms composés par les étudiants, nous avons essayé de formuler des règles en partant de la description des unités lexicales sur la base d'un corpus relativement important tiré d'un dictionnaire.

2. 1. Le corpus et la méthodologie d'analyse

Le corpus a été constitué à partir de données tirées du *Dictionnaire universel*, Paris, AUF/Hachette/Edicef, 2002, 4^e édition, réalisé sous la direction de Cécile BRAUCOURT-SAHLAS et Laurent LORIC.

La première phase du travail a consisté à y relever tous les noms composés. Pour ce faire, a été considérée comme nom composé toute une unité lexicale,

graphiquement² simple ou complexe, formée de plusieurs éléments dont deux au moins pourraient être, par ailleurs, utilisés de façon autonome ou correspondent à des mots qui existent dans la langue. Le relevé a alors permis d'écarter les formations occasionnelles et de ne retenir que les « composés lexicalisés ». Selon Nicole Tournier et Jean Tournier (2009, p. 72), « ce traitement différent, qui distingue le mot composé de la séquence fortuite, se fonde sur des critères d'ordre graphique, sémantique, distributionnel et fréquentiel, qui permettent le plus souvent au lexicographe de faire la distinction : bien qu'aucun de ces critères, pris isolément, ne soit suffisant dans tous les cas, l'ensemble des critères permet de parvenir au moins à une forte présomption, voire à une quasi-certitude ».

Suivant les procédés de formation, trois types³ de composés ont pu être relevés : les composés par agglutination, ceux dont les éléments sont joints à l'aide de traits d'union et ceux dont les éléments sont séparés par des espaces. Un classement général suivant les éléments de construction a ensuite été fait. Ce classement prend appui sur la nature grammaticale des éléments constitutifs afin de pouvoir faire l'analyse des composés en s'appuyant sur le fait que certaines catégories grammaticales sont porteuses de marques du genre tandis que d'autres n'en portent jamais, du fait notamment de leur invariabilité. Par ailleurs, il a été tenu compte du fait que seul le nom porte en lui la catégorie du genre. Toutes les autres classes variables en genre ne le porte que par le phénomène de la relation ou du lien avec un nom.

Rappelons qu'à partir de l'observation des éléments relevés et classés, l'objectif ultime est de voir s'il est possible de dégager des règles ou, à défaut, des tendances au sujet du genre grammatical des noms composés français. Il n'a pas semblé opportun dans un tel texte de donner une liste exhaustive des noms composés relevés. A titre d'illustration, quelques exemples par type ont simplement été retenus. Deux aspects ont été considérés dans l'analyse : les aspects formels et les aspects sémantiques. En d'autres termes, il s'agit de voir, d'une part, si le genre grammatical des éléments de construction détermine celui de l'ensemble du composé et, d'autre part, si le sens joue un rôle déterminant. Pour n'écarter aucune possibilité d'explication, il a été, au besoin, pris en compte les différents procédés à partir desquels les composés ont été formés.

2. 2. L'analyse des données du corpus

² Même si le composé reste également une réalité à l'oral, pour des raisons pratiques liées au fait que le relevé est fait à partir d'un corpus écrit (le dictionnaire), ce principe graphique a été maintenu.

³ Un quatrième type que Nicole Tournier et Jean Tournier (2009, pp. 30-31) appelle amalgame n'a pas été retenu dans cette étude parce qu'il ne pose aucun problème lié au genre grammatical de l'ensemble du composé.

L'analyse a consisté à classer les composés à partir de la démarche ci-dessus indiquée, à tenter une justification d'une éventuelle motivation et à formuler une règle, si possible.

2. 2.1. Les noms composés formés d'un adjectif qualificatif + un nom

D'une manière générale, le genre du nom composé ainsi formé suit celui du nom, peu importe son procédé de création. Ainsi, un nom masculin donne un composé masculin et un nom féminin, un composé féminin :

Composés masculins	Composés féminins
<i>demi-frère, nu-pieds, semi-grossiste</i>	<i>Basse-cour, demi-douzaine, nue-propriété, thermoélectricité, semi-remorque</i>

Cette règle s'applique évidemment aux noms composés désignant des êtres animés dont le genre grammatical est motivé par le sexe : *beau-frère / belle-sœur ; bel-oncle / belle tante*.

Ce qui justifie un tel fonctionnement lié au genre est que ces composés sont tous endocentriques, avec un adjectif qualificatif qui joue le rôle d'épithète.

L'adjectif qualificatif n'induit donc pas le genre, même si *mi-*, par exemple, a tendance à donner des composés féminins, sans que cela ne soit généralisable. Si *mi-août, mi-carême*, par exemple, sont féminins, *un travail à mi-temps* est un *mi-temps*.

Ce principe concerne aussi les composés formés avec l'adjectif qualificatif *grand* antéposé à un nom féminin : *grand-croix, grand-maman, grand-mère, grand-messe, grand-rue, grand-route, grand-tante, pas grand-chose, à grand-peine, grand-faim, grand-soif, grand-peur, grand-voile*.

2. 2. 2. Les noms composés formés d'un nom + une préposition + un nom

On dit :

un porte-à-porte, un tête-à-queue, un tête-à-tête, un tête-de-nègre,

et

une tête-de-loup, une queue-de-cheval.

Suivant ces quelques exemples, on est en droit de se demander s'il y a une logique pour le genre des composés ainsi formés. Pour répondre à cette question, procédons à leur examen. Pour ce faire, il s'agira de se demander si le genre de l'ensemble du composé s'explique par celui des constituants, par le procédé de création du composé ou par le sens.

En ce qui concerne les constituants, seuls les genres des noms peuvent être examinés, parce qu'ils sont les seuls pouvant influencer sur celui de l'ensemble du composé. Pour beaucoup de ces composés, le genre de l'ensemble du composé est le même que celui du premier nom :

Composés masculins	Composés féminins
<i>arc-en-ciel, bébé-éprouvette bec-de-lièvre, coup de chapeau garde du corps, gendarme, mot à mot, point de vue</i>	<i>anguille sous roche, gueule de loup, main-d'œuvre, pomme de discorde, queue-de-cheval, tête- de-loup</i>

Mais même si ces cas sont les plus nombreux, il n'est pas possible d'en déduire une règle parce que le premier nom d'un certain nombre de ce type de composés masculins est féminin : *un face-à-face, un porte-à-porte, un tête-à-tête* (ou *tête à tête*), *un tête-de-nègre*. Le constat cependant est qu'aucun de ces composés n'est féminin si le premier nom est masculin.

Le procédé de création n'a pas une influence sur le genre, puisque tous sont attestés dans les deux genres.

Pour le sens, on relève des composés endocentriques et des composés exocentriques dans les deux genres. Compte tenu du fait que les composés endocentriques (*abri-sous-roche, gendarme, pomme de terre*) sont moins nombreux que les composés exocentriques (*dessus-de-lit, dos-d'âne, œil-de-perdrix, pas-de-porte, tête-de-loup, etc.*), on pourrait se demander si le genre n'est pas déterminé par celui du nom constituant le référent avec lequel il pourrait éventuellement commuté ou, à défaut, le premier mot de la définition du composé. Examinons quelques cas⁴.

Composés masculins dont les noms référents sont masculins :

Un *cul-de-poule* : un **renflement** arrondi en forme de cul de poule ;

Un *piéd-à-terre* : un **logement** que l'on n'occupe qu'occasionnellement ;

Cas de composés masculins dont les noms référents sont féminins :

Un *bec-de-cane* : une **poignée** recourbée d'une serrure

Un *bec-de-lièvre* : une **malformation** congénitale de la face.

Composés féminins dont les noms référents sont féminins :

Une *belle-de-nuit* : une **plante** ornementale dont les fleurs ne s'ouvrent que le soir / une **prostituée**

Une *queue-de-cheval* : une **coiffure** dans laquelle les cheveux, tirés vers l'arrière et noués sur la tête, retombent sur la nuque

Une *queue-de-poisson* : une **manœuvre** dangereuse d'un automobiliste qui se rabat trop vite devant le véhicule qu'il vient de doubler.

Composés féminins dont les noms référents sont masculins :

Une *queue-de-morue* : un large **pinceau** plat

Une *vesse-de-loup* : un **lycoperdon**

⁴ Les définitions sont celles du dictionnaire ayant servi à la constitution du corpus.

Composés féminins dont les noms référents sont, en fonction de la signification, masculins ou féminins :

Une patte-d'oie : un **endroit** où une route se divise en plusieurs branchements / des **rides** divergentes à l'angle externe de l'œil

Une pomme de discorde : un **sujet** de dispute et de division / une **allusion** à la pomme que Pâris remit à Vénus provoquant la haine de Junon et Minerve.

On note que certains composés formés à l'aide du même nom, premier constituant du composé, donnent des référents de genres différents. C'est le cas des noms composés suivants formés avec le nom *queue* :

Une queue-de-cheval, une queue-de-poisson ont des référents féminins ;

Une queue-de-morue a un référent masculin.

Peut-on dégager une règle pour ce sous-groupe de noms composés ? Au regard de l'analyse qui précède, il apparaît clairement qu'il n'y a aucune logique pour le genre de ces composés.

2. 2. 3. Les noms composés formés d'un verbe + un nom

Majoritairement, ces composés sont de genre masculin, peu importe que le nom soit masculin ou féminin. Les composés suivants sont masculins : *abat-jour, emporte-pièce, garde-boue, ouvre-boîtes, ouvre-bouteilles, pare-balles, pare-brise, pare-chocs, pare-feu, passe-droit, passe-lacet, passe-partout, passe-passe, passe-temps, pense-bête*.

Le constat est que ces composés sont exocentriques. A l'examen des signifiés ou des mots ouvrant leurs définitions, on relève des noms souvent de genre masculin (objets, instruments, etc.). Mais on trouve de nombreux cas pour lesquels le signifié est un nom féminin : un *garde-boue* = une **pièce** incurvée ; un *porte-documents* = une **serviette** plate ; un *porte-manteau* = une **applique** murale ; un *porte-monnaie* = une petite **pochette**.

Les quelques cas de ces composés de genre féminin sont notamment formés à l'aide de *garde*. On sait que ce mot a été traité comme un verbe ou un nom jusqu'aux Rectifications de l'orthographe de 1990 qui recommandent de le considérer systématiquement comme un verbe. Même dans la règle traditionnelle on a une *garde-robe*. Il est évident que si le composé désigne une personne de sexe féminin, la motivation du genre par le sexe s'applique : *un garde-malade* pour un homme et *une garde-malade* pour une femme.

Le procédé de création n'a aucune répercussion sur la détermination du genre. On a *un garde-boue* mais *une garde-robe*.

Les cas par agglutination relevés sont tous masculins : un *portefeuille, un portemanteau*.

En conclusion, aucune règle ne peut être formulée pour le genre de ces composés. Mais dans leur grande majorité, ils sont masculins.

2. 2. 4. Les noms composés formés d'un nom + un nom

La relation syntaxique entre les deux noms est soit l'apposition, soit un nom suivi d'un complément prépositionnel. Les procédés de création sont majoritairement l'utilisation du trait d'union, mais on rencontre quelques cas d'agglutination et de séparation par des espaces. Considérons les listes suivantes dans lesquelles on relève des composés masculins et féminins :

Composés formés par utilisation de traits d'union :

Composés masculins	Composés féminins
<i>accord-cadre, chef-lieu, cheval-heure, sac-poubelle, train-train, sud-est</i> (et les autres points cardinaux ainsi formés)	<i>assurance-vie, bande-annonce, machine-outil, moissonneuse-batteuse, pause-café, station-service, quote-part</i>

Composés formés par le procédé de l'agglutination :

Ces composés sont tous de genre masculin : *abrivent, chèvrefeuille, traintrain*.

Cas de composé dont les éléments sont séparés par un espace : *maître chanteur*.

Le constat qui se dégage est que, d'une manière générale, le genre de l'ensemble du composé est celui du premier nom. Le seul cas particulier est *chèvrefeuille* qui est masculin bien que le premier nom (*chèvre*) soit féminin (de même que le deuxième nom). Le recours à l'analyse par le sens ne permet pas de justifier le genre, puisqu'il s'agit d'une plante, d'une liane.

2. 2. 5. Les noms composés formés d'un nom + un adjectif qualificatif

Les composés ainsi formés relevés dans le corpus sont les suivants :

Composés masculins	Composés féminins
<i>amour-propre, bienfait, procès-verbal, terre-plein</i>	<i>mainlevée, marée noire, pomme-cannelle</i>

Quel que soit le procédé de construction, le genre du composé est celui du nom, l'adjectif qualificatif jouant le rôle d'épithète.

2. 2. 6. Les noms composés formés d'une préposition + un nom

A l'aide des prépositions *à, après, arrière, contre, en, pour, sous et sur*, ces composés ont été formés par agglutination, par séparation à l'aide d'espaces ou par utilisation de traits d'union.

Les deux genres grammaticaux sont attestés comme le montrent les exemples ci-après :

Composés masculins	Composés féminins
<i>après-rasage, arrière-goût, contrordre, sous-développement, surpeuplement, surréalisme</i>	<i>arrière-boutique, sous-alimentation, surexposition</i>

Les observations suivantes peuvent être faites :

Avec les prépositions *à, après, arrière, pour, sur*, le genre du composé suit celui du nom ;

La préposition *en* sert à produire des composés masculins : *encas ou en-cas, en-cours ou encours, entête* ;

La préposition *sous* a créé des composés dans les deux genres grammaticaux sans que cela soit lié au genre grammatical du nom. Si pour la plupart d'entre eux un nom masculin donne un composé masculin et un nom féminin un composé féminin, on relève le cas de *sous-main*, de genre masculin formé avec un nom (*main*) féminin. On peut formuler l'hypothèse que ce genre masculin est lié au sens puisque le premier nom de sa définition est masculin : « **support** plan (en cuir, en carton, etc.) posé sur un bureau et sur lequel on place le papier où l'on écrit ».

A ces composés s'ajoutent ceux formés à l'aide de la préposition *arrière* pour lesquels les deux genres sont attestés :

Composés masculins	Composés féminins
<i>arrière-goût, arrière-pays, arrière-plan</i>	<i>arrière-boutique, arrière-cour, arrière-pensée</i>

Dans leur grande majorité, le genre grammatical de l'ensemble des composés formés d'une préposition et d'un nom est celui du nom : un nom masculin entraîne souvent un composé masculin et un nom féminin entraîne généralement un composé féminin.

On relève également *après-midi, après-guerre* qui sont indifféremment des deux genres.

2. 2. 7. Les composés formés d'une préposition + adjectif qualificatif + nom

A l'aide de la préposition *arrière*, la langue française a produit un certain nombre de composés sur ce modèle pour traduire des relations de parenté. Le

genre grammatical de ces composés est de ce fait lié au sexe de la personne à laquelle ils renvoient. On relève :

les composés masculins : *un arrière-grand-parent, un arrière-grand-père, un arrière-petit-enfant, un arrière-petit-neveu, un arrière-petit-fils* ;

les composés féminins : *une arrière-grand-mère, une arrière-grand-tante, une arrière-petite-fille, une arrière-petite-nièce.*

C'est donc le genre grammatical du nom, lié au genre naturel, qui détermine le genre grammatical de l'ensemble du composé.

2. 2. 8. Divers autres cas

On relève d'autres cas de noms composés formés de divers éléments de construction.

Tous les cas relevés sont de genre masculin :

Composés formés d'un verbe + une préposition + un adjectif qualificatif

porte-à-faux

Composés formés d'un verbe + un verbe : *pousse-pousse, pare-brise*

Composés formés d'un verbe + un pronom : *rendez-vous, va-tout*

Composés formés d'un adjectif numéral cardinal + un nom : *trois-quarts, deux-roues*

Composés formés d'une périphrase : *qu'en-dira-t-on*

Composés formés d'une préposition + un pronom personnel : *chez-moi, chez-soi*

Composés formés d'un adjectif qualificatif + un adjectif qualificatif

clair-obscur, chassé-croisé

Composés formés d'une préposition + un adjectif qualificatif ou un participe passé : *Contreplaqué, contredit*

Composés formés d'un nom + une préposition + un déterminant + un nom
coq-à-l'âne

Composés formés d'un verbe + un déterminant + un nom : *crève-la-faim*

Composés formés d'une onomatopée + une onomatopée : *cric-crac*

Composés formés d'un nom + une préposition + un adjectif qualificatif + un nom : *cul-de-basse-fosse*

Composés formés d'un adjectif numéral cardinal + un adjectif numéral cardinal : *trois-deux, trois-huit.*

2. 2. 9. Les composés latins

Tous les composés latins relevés dans le corpus sont de genre masculin : *un a priori*, *un casus-belli*, *un cumulo-nimbus*, *un curriculum vitae*. Il en est de même du dérivé d'emprunt *un apriorisme*.

2. 2. 10. Les emprunts

Plusieurs cas s'observent :

des emprunts à l'anglais ;

des emprunts à des langues africaines.

2. 2. 10. 1. Les emprunts à l'anglais

Des emprunts anglais sont attestés dans les deux genres.

Pour ceux de genre féminin, on peut citer *call-girl*, *cover-girl* et *citizen band*. Pour les deux premiers, le genre pourrait avoir été motivé par le sexe du fait de la présence du mot *girl* (*filles*⁵). Pour le troisième, le féminin pourrait s'expliquer par la référenciation puisque la définition donnée par le dictionnaire est : « **Bande** de fréquence radio ouverte à l'émission et à la réception des messages personnels ou locaux au moyen de postes de faible puissance. »

Tous les autres emprunts à l'anglais relevés sont de genre masculin. Parmi ceux-ci, on note la présence de ceux formés d'un mot français et d'un mot anglais : *après-shampoing*, *boy-cuisinier*.

2. 2. 10. 2. Les emprunts à des langues africaines

Deux types de construction s'observent : les composés formés entièrement de mots de langues africaines et les composés comportant un mot français et un mot d'une langue africaine.

Pour le premier groupe, on a *bana-bana*, de genre masculin, indiqué comme attesté en Afrique occidentale pour désigner « un **marchand** ambulant ». Sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude, on pourrait attribuer son genre masculin à celui de « marchand ».

Pour le second groupe de composés, on relève *banane-foutou* et *fourmi-magnan*. *Banane-foutou* est formé d'un nom français féminin et d'un nom considéré comme masculin d'une langue ivoirienne. *Fourmi-magnan* est constitué d'un nom français féminin et d'un nom d'origine africaine s'employant dans les deux genres. Le féminin de ces composés s'explique à la fois par la forme et par le sens, la première explication pouvant être liée à la seconde. Autrement dit, parce qu'il s'agit de composés endocentriques, le genre de l'ensemble vient de celui du premier mot.

⁵ Une *call-girl* est une « prostituée avec laquelle on prend contact par téléphone » et une *cover-girl* est une « jeune femme qui pose pour les photographes de mode ».

Quel bilan peut-on faire de cette tentative de formulation de règles sur le genre du nom composé ? Plusieurs enseignements peuvent être tirés. Le premier est qu'il n'est pas possible de formuler une règle générale sur la détermination du genre des noms composés. Quelques tendances de régularités seulement ont pu être relevées pour certains sous-systèmes. Le deuxième enseignement est que, comme le genre du nom en général, l'arbitraire reste le principe fondamental, avec tout de même des cas de motivations par le sexe pour certains noms composés désignant des êtres humains. Le troisième et dernier enseignement est qu'en dehors de ce qui vient d'être relevé l'analyse suivant une certaine logique pour déterminer le genre d'un nom composé n'est pas toujours efficace et peut même aboutir à des erreurs.

Le post-test

A l'issue du pré-test et de la présentation du fonctionnement du genre des noms composés sous la forme d'un cours donné aux étudiants du public-cible, un second test a été organisé pour voir dans quelle mesure des acquisitions ont été faites et si les apprenants ont une meilleure maîtrise du genre des noms composés.

La démarche a consisté à proposer aux mêmes étudiants, une seconde fois, des noms composés différents de ceux du pré-test mais présentant des caractéristiques comparables.

Les résultats enregistrés ont été considérés et analysés de la même manière que ceux du pré-test, à savoir les réponses sur la détermination des « genres », d'un côté, et celles sur les « justifications du choix du genre », d'un autre côté.

Comme au pré-test, tous les étudiants ayant participé à l'exercice ont donné un genre (exact ou non) à chacun des noms composés proposés.

Concernant les justifications du choix du genre, les réponses donnent le bilan suivant.

Quelques statistiques

Contrairement à ce qui s'est passé lors du pré-test, pour tous les étudiants des 03 groupes, aucune absence de justification n'a été constatée.

La qualité des justifications

Il a encore été relevé que certaines réponses incorrectes ont été cohérentes par rapport au choix du genre : le composé « tête-à-queue » a systématiquement été donnée pour féminin à cause du genre féminin des noms « tête » et « queue ».

Les cas de la justification du genre de « terre-plein » méritent un traitement à part. 09 étudiants de Licence 1 de Communication et Journalisme l'ont donné

pour féminin à cause du nom « terre » et 07 pour masculin à cause du mot « plein ». De telles analyses n'ont pas été rencontrées dans les deux autres groupes, où aussi bien la détermination du genre que sa justification ont été trouvées.

Une discussion avec les étudiants a montré que, pour ce composé et pour d'autres, la difficulté de l'analyse, et conséquemment de la détermination du genre du composé, est liée à l'ignorance du sens même du composé.

Le bilan général du post-test est le même que celui du pré-test : plus le niveau d'étude est élevé plus les réponses sont meilleures tant du point de vue de la correction du choix du genre que de la justification : il y a de moins en moins d'absence de justifications et celles qui sont données sont de plus en plus de qualité (correctes ou cohérentes).

Une comparaison du résultat du pré-test et de celui du post-test laisse voir une légère amélioration des connaissances. Dans les trois groupes, les résultats sont meilleurs. Avec un engagement plus ferme des acteurs, sensibilisés à ce qui pourrait être pour eux de nouvelles pistes de démarches pour la détermination du genre des noms composés, leurs compétences linguistiques dans ce domaine pourraient grandir.

Conclusion

Suite au constat que le genre des composés nominaux en français pose problème à certains locuteurs, la réflexion s'est donnée pour objectif de les décrire afin de voir s'il est possible de dégager des règles permettant de le déterminer. La démarche s'est appuyée sur trois aspects du composé : le genre des éléments constitutifs, le procédé de création et la signification.

L'analyse fait ressortir que, dans la grande majorité des cas, il est impossible formuler une règle générale sur le genre grammatical des composés nominaux à partir du ou des genres des éléments de construction. Les seules formulations possibles de règles le sont par sous-systèmes.

Il est également apparu que le procédé de création (agglutination, séparation par des espaces, lien à l'aide de traits d'union) n'entre pas en ligne de compte dans la détermination du genre du composé.

Au sujet des explications, la démarche sémantique a parfois été explorée et constitue une procédure quelquefois efficace.

Le pré-test et surtout le post-test ont montré que l'élaboration de règles et leur mise à disposition aux apprenants par l'enseignement ne suffit pas pour une maîtrise parfaite des genres par des apprenants. Il est évident qu'un cours sur un sujet donné n'est pas inutile, mais il ne doit pas être attendu qu'il constitue la baguette magique. Dans le processus d'acquisition des compétences linguistiques, l'engagement de l'apprenant est un élément déterminant. Il s'agit pour lui de maîtriser les principes et de faire la preuve de sa capacité à les

utiliser à bon escient. Cela est vrai pour les autres aspects de la langue pour lesquels il existe des règles claires, mais il l'est d'avantage pour les cas où l'arbitraire domine.

Bibliographie

- BAYLON Christian et FABRE Paul, 1978, *La sémantique*, Paris, Fernand Nathan,
- BESSE Henri et PORQUIER Rémy, 1984, *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Hatier/Crédif
- BRAUCOURT-SAHLAS Cécile et LORIC Laurent [dir.], 2002, *Dictionnaire universel*, Paris, AUF/Hachette/Edicef, 4^e édition
- DUBOIS (Jean), GIOCOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et MEVEL Jean, 2007, *Grand dictionnaire. Linguistique & Sciences du langage*, Paris, Larousse
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2016, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 16^e édition
- HANSE Joseph et BLAMPAIN Daniel, 2012, *Dictionnaire des difficultés du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 6^e édition,
- PICOCHÉ Jacqueline, 1977, *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Fernand Nathan
- PICOCHÉ Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Fernand Nathan
- TOURNIER Nicole et TOURNIER Jean, 2009, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses Éditions Marketing

Annexe 1 : pré-test

Complétez le tableau suivant.

A l'exception de la dernière colonne (à l'extrême droite), répondez à l'aide d'une croix pour la réponse retenue.

Pour la dernière colonne, essayez de donner une réponse en quelques mots.

Noms composés	Genres			Justifications du choix du genre				
	M	F	Des 2 genres	Le genre d'un des constituants (à préciser)	Le sens (endocentrique ou exocentrique)	Le référent	Le procédé de création	Autre raison (à préciser brièvement)
nu-pieds								
basse-cour								
goutte-à-goutte								
tête à tête								
pomme de terre								
pare-brise								
Portefeuille								
sac-poubelle								
chemise-veste								
amour-propre								
Mainmise								
sous-main								
sous-location								
entête								
trois-pièces								
porte-parole								
call-girl								
bambou-raphia								

Annexe 2 : post-test

Complétez le tableau suivant.

A l'exception de la dernière colonne (à l'extrême droite), répondez à l'aide d'une croix pour la réponse retenue.

Pour la dernière colonne, essayez de donner une réponse en quelques mots.

Noms composés	Genres			Justifications du choix du genre				
	M.	F	Des 2 genres	Le genre d'un des constituants (à préciser)	Le sens (endocentrique ou exocentrique)	Le référent	Le procédé de création	Autre raison (à préciser brièvement)
mi-temps								
grand-peine								
raz de marée								
tête-à-queue								
pomme de discorde								
ouvre-boîtes								
passe-passe								
chèvrefeuille								
pouce-pied								
terre-plein								
mainlevée								
sous-caste								
après-midi								
encours								
deux-roues								
sous-secrétaire								
fourmi-magnan								
goal-average								